



Collège public Ferdinand Buisson

Bienvenue au Collège Ferdinand Buisson



Le Collège Ferdinand Buisson c'est :



568 élèves de 10 à 16 ans
6 classes en 6ème
5 classes en 5ème
5 classes en 4ème
5 classes en 3ème

Et leurs familles
avec leurs représentants

Calendrier prévisionnel

● Trimestre 1 :

Jeudi 21 septembre : réunion parents professeurs à 18h

Lundi 25 septembre : début des emplois du temps définitifs

Vendredi 13 octobre : entretiens parents / professeurs principaux

Vendredi 13 octobre : élections des représentants parents au C.A

● Trimestre 2 :

Semaines du 27/11 et du 04/12: conseils de classe

Mardi 12/12 ou jeudi 14/12 : remise des bulletins

● Trimestre 3 :

Semaines du 05/03 et du 16/03: conseils de classe

Semaine du 19 mars (date à déterminer) : remise des bulletins

Semaine du 11 juin : conseils de classe

Samedi 09 juin : portes ouvertes

Ne pas oublier

- Importance du travail personnel
- Suivi des parents dans les devoirs
- « Opération devoirs faits » : début après les vacances de la Toussaint

Ecole / Famille

- Lecture et mise en application du règlement intérieur
- Respect des délais de retour des documents
- Garder son sang froid en cas de désaccord et rester respectueux envers les personnels

Parents

**VOUS ETES INDISPENSABLES A LA
REUSSITE DE VOTRE ENFANT**

Vous êtes indispensables à la richesse de
l'établissement

Participez à la vie du collège !

Comment participer ?

- Les associations de parents d'élèves sont les interlocutrices privilégiées du chef d'établissement
- Etre acteur : FSE / conseil de classe / AS / CVC / CESC / CA / Accueil d'un élève de 3^{ème} en stage ...
- Projet d'établissement à refonder. Réflexion des parents nécessaire

La demi pension

- La demi pension est un service et non un dû
- L'inscription à la demi pension engage au règlement des factures
- Bien lire le règlement intérieur de la demi pension (modifications)

Punition / Sanction

Punition

- TOUT adulte du collège peut poser une punition

Sanction

- Seul le chef d'établissement peut prononcer une sanction



- Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée
- Tout retour au collège dû à une exclusion temporaire ne pourra se faire qu'en présence d'un parent

Les fondamentaux

Assiduité (absences !)

Ponctualité (retards !)

Couvrir les manuels
scolaires en début d'année

- Prendre rdv auprès du bon interlocuteur (CPE / PP / Professeur d'une discipline / Gestionnaire / Secrétariat / AS / PsyEN / Infirmière...)
- Ne pas hésiter à contacter l'établissement lorsqu'il y a un souci. Car sinon petit souci deviendra grand et difficile à résoudre

L'ambition du collège

- Que chaque élève trouve sa voie de réussite
- Que chaque élève soit épanoui dans sa scolarité
- Que chaque élève grandisse dans les meilleures conditions possibles
- Que chaque élève apprenne à devenir un citoyen prêt à s'engager pour les autres

**Très bonne année à
vous les parents**

